



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-130925>

Département(s) de publication : **94**

Annonce n° **25-130925**

Services

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-95626

Mis en ligne sur le site [www.boamp.fr](http://www.boamp.fr) le 27/08/2025

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Mairie de L'Hay-les-Roses

**Type de Numéro national d'indentification :** SIRET

**N° National d'identification :** 21940038900017

**Ville :** L'hay les roses

**Code postal :** 94240

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 94

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** LOCATION, DEPLOIEMENT ET ENTRETIEN DES INSTALLATIONS WIFI DE LA VILLE DE L'HAY LES ROSES

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 72400000

**Type de marché :** Services

**Description succincte du marché :** L'objectif est de mettre à disposition des accès Internet sans fil pour les usagers de certains sites ouverts au public au travers d'un dispositif totalement indépendant des Systèmes d'Information du pouvoir adjudicateur. La solution doit être entièrement prise en charge par le titulaire qui doit assurer la totalité de la prestation de mise en œuvre, la maintenance ainsi que les responsabilités juridiques liées à l'utilisation d'internet à partir de HotSpot Wifi.

**Critères d'attribution :** Valeur technique : 70 points, Prix des prestations : 30 points.

### Section 4 - Attribution du marché

**Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :**

Attributaire : STELOGY S.A.S, sise 51 rue Paul Meurice - 75020 PARIS. Date de notification : 29/10/2025.

Les prestations seront rémunérées à la fois par application de prix forfaitaires selon la DPGF et par application aux quantités réellement exécutées des prix unitaires fixés dans le bordereau des prix. Le montant des prestations pour la période initiale de l'accord-cadre est défini comme suit : 50 000,00

Euros HT maximum. Les montants seront identiques pour chaque période de reconduction. Le marché est conclu pour une période initiale de 1 an, à compter de sa date de notification. Il est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans. Les délais et voies de recours sont les suivants : - référé précontractuel : le candidat peut, s'il le souhaite, exercer un référé précontractuel contre la présente procédure de passation, devant le président du tribunal administratif, avant la signature du marché. - recours pour excès de pouvoir : le candidat peut, s'il le souhaite, exercer un recours pour excès de pouvoir contre la présente décision, devant le tribunal administratif. Le juge doit être saisi dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis d'attribution. Le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du marché.

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 26/11/2025**